Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 056-215601998-20260424-2026032-DE

Délibération 2026/032 DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE COMPTE ADMINSITRATIF DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal de Roudouallec réuni le 24 avril 2026 sous la présidence de M. Paul COZIC, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;
1°Lui donne acte de présentation fait du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

SERVICE ASSAINISSEMENT

Nombre de membres en exercice : 15 Date de la convocation : 10 avril 2026
Nombre de membres présents : 15
Nombre de suffrages exprimés : 14
VOTES Abstention : 0 Pour : 14
Contre : 0 Blanc : 0

	Fonctionnement	Investissement	Total cumulé
Recettes	52 109.83	30 873.99	82 983.82
Dépenses	34 818.72	49 671.31	84 490.03
Solde d'exécution	**17 291.11**	**-18 797.32**	**- 1 506.21**
RAR		5 800.00	5 800.00
Résultat reporté		-57 552.35	-57 552.35
Résultat cumulé	17 291.11	-70 549.67	-53 258.56

2) Constate que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations : Laurence LE BOZEC, Gwendoline LE STER, Joël MAGUER, Evelyne BONNARD, Aurélien LE BEC, Dominique LE DU, Sandrine LE GALL, Mikaël LE MADEC, Gurvan LOLLIEROU, Sylvie NOIRET, Louis-Marc QUERE, Cécile ROBERT, Amélie ALBERT, Anthony ROLLAND.

Absents : Néant
Procurations : Néant
Le Maire ne participe pas au vote.

Pour extrait conforme au registre
Le Maire, Paul COZIC

Mairie de ROUDOUALLEC (Morbihan)